



**CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2024.100

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	22	Pour :	22
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation* : 12 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents** : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Valérie DREUILHE, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Nicolas TOURNIER, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE.

**Pouvoir(s)** : M. Fabrice IGOUNET pouvoir à Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI pouvoir à M. Félix MANERO, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

**Absent(s) excusé(s)** : M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lylia CHALLAL, M. Bertrand DEBUISSER, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

**Secrétaire de séance** : M. MANERO.

**Objet de la délibération** : APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE CONCESSION A LONG TERME DE PLACES DE STATIONNEMENT - IMMEUBLE ESPACE MEDICAL VILLARET

**Exposé** :

Le 15 avril 2021, une convention de concession à long terme de places de stationnement a été mise en œuvre entre la ville d'Aucamville et le syndicat ELYADE. Cette convention porte sur

l'occupation de 22 places de stationnement et une aire de 25m<sup>2</sup> de stationnement des deux-roues sur le parking Lucie Aubrac situé 85 route de Fronton.

Le prix est révisé chaque année, ce dernier étant indexé sur l'indice de la construction. Cependant au regard de la situation nationale, cet indice augmente fortement chaque année. Le syndicat s'est rapproché de la collectivité pour figer le prix à compter du 15 avril 2025.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu la convention de concession à long terme de places de stationnement en date du 15 avril 2021,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article 1 :** d'approuver l'avenant n°1 de la convention de concession à long terme de places de stationnement.

**Article 2 :** d'autoriser le Maire à signer le présent avenant.

Le Maire,

Gérard ANDRE

